

Date de la Commission Technique : date

N° de dossier :

- Vu la délibération n°202/20 en date du 10 décembre 2020 du Conseil Communautaire et la délibération n°2020-123 en date du 21 décembre 2020 du Conseil Municipal approuvant la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain sur le centre-ville de Guéret ;
- Vu la convention relative à la mise en œuvre de l'OPAH-RU signée le 14 janvier 2021 entre l'Etat, l'Anah, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret ; la Ville de Guéret ; le Conseil Départemental de la Creuse, la Banque des Territoires, Action Logement, Procvivis Nouvelle Aquitaine et la Fondation Abbé Pierre ;
- Vu la délibération n°..... en date du du Conseil Communautaire et la délibération n°..... en date du

Dans le cadre de sa mission d'instruction et de suivi des dossiers de demande de subvention de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, et **compte tenu des aides aux travaux effectués par des ménages aux ressources modestes et très modestes**, l'opérateur vous demande de bien vouloir payer une subvention pour le dossier de :

Mme et M. Nom et Prénom demeurant : **adresse – code postal Ville**

pour des travaux : **type de travaux**

situés : **adresse – Code postal Ville**

Répartition du paiement de la subvention en € sur la base des factures :

	Total travaux et honoraires TTC	Plafonds travaux et honoraires subventionnés HT	Participation ANAH	Participation Communauté d'Agglomération	Participation Ville de Guéret
Taux	-----	-----	35% ou 50 % + prime ASE 10%	prime ou %	prime ou %
Montant Final	€	€	€	€	€
Montant total du mandat :					€

Titre à émettre à la Ville de Guéret :

€

Fait à Guéret, le 29 mars 2021

Le Président

Budget : Principal

Article : 20422 Fonction : 721 Gestionnaire : 0773

N° Engagement :

Eric CORREIA